

Fonds Marianne et Jean Mechelynck

Soutenir l'innovation en soins palliatifs

APPEL A PROJETS 2022

Contexte

Les soins palliatifs ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie du patient et de ses proches atteints d'une maladie grave et évolutive. Il s'agit d'accompagner au mieux ces personnes afin d'assurer leur bien-être physique mais aussi psychologique, social et spirituel quel que soit leur âge, nouveau-né, enfant, adolescent, adulte jeune et âgé. Il s'agit de permettre de profiter de la vie jusqu'au bout dans les meilleures conditions possibles, malgré la maladie. (voyez la campagne <https://bienplusquedessoins.be/>)

L'objectif est que la personne, jeune ou âgée, atteinte d'une maladie grave, puisse être accompagnée de manière personnalisée dans le dialogue, le respect et la compassion que ce soit à domicile ou dans un autre lieu de vie adapté à la situation.

Les proches d'une personne malade et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un enfant ou d'une personne jeune ont également besoin d'être accompagnés et aidés afin de pouvoir continuer à contribuer à la qualité de vie de leur proche dans la durée en préservant le juste équilibre que ce soit par rapport aux autres membres de la famille ou par rapport à leur propre qualité de vie.

De nombreuses personnes n'ont pas accès aux soins palliatifs. Les raisons sont multiples : le manque d'information, le tabou autour de la mort, l'association à la phase toute terminale, le cliché de la scission entre le curatif et le palliatif, le manque de financement, le besoin de formation et sensibilisation, le manque de personnel spécialisé....

L'accompagnement ne concerne pas que les spécialistes en soins palliatifs mais les soignants habituels et aussi les proches et l'entourage (voisinage, école, travail....).

Les soins palliatifs sont cruciaux pour la qualité de vie en cas de maladie grave. Il y a un travail important à réaliser pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Le Fonds Mechelynck souhaite y contribuer en soutenant des initiatives sortant des sentiers battus pour améliorer le vécu des patients et de leurs proches et répondre durablement aux besoins grandissants.

Fonds Marianne et Jean Mechelynck

Objectif

Le Fonds Mechelynck souhaite soutenir des initiatives en soins palliatifs émanant du terrain qui sortent des sentiers battus et développent de nouvelles manières d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie grave et évolutive et de leurs proches.

Les projets soutenus tiendront compte des différents aspects améliorant la qualité de vie et favoriseront la collaboration et l'échange entre le patient, les proches et les différents professionnels. Ils mettront tout en œuvre pour aider l'entourage à être présent selon ses capacités et ses disponibilités tout au long de la relation avec le patient.

Les projets peuvent être de nouveaux projets ou des projets novateurs déjà existants qu'un soutien permettrait de consolider voire essaimer.

Qui peut introduire un dossier ?

Il s'agit d'un appel ouvert, qui s'adresse aux associations et organisations non commerciales qui sont en contact et accompagnent des patients atteints d'une maladie chronique ou aiguë dans leur lieu de vie (à domicile, en maison de repos et de soins, institutions d'accueil pour personnes porteuses d'un handicap...) et leur entourage (famille, amis, voisinage, école, université ou le lieu de travail).

Les porteurs de projets ont la volonté et la capacité de mettre sur pied quelque chose de nouveau qui permette d'améliorer la qualité de vie en fin de vie de la personne concernée et de ses proches et impliquent plusieurs acteurs.

Des organisations commerciales peuvent faire partie d'un partenariat.

Critères de recevabilité

- Le dossier de candidature est dûment complété en français ou en néerlandais,
- Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus,
- Le responsable de l'organisation-candidate est âgé de plus de 18 ans,
- L'initiative n'a pas une finalité commerciale,
- L'initiative est localisée en Belgique et son impact se situe principalement en Belgique.

Critères de sélection

- la qualité du projet (au niveau du contenu, méthodologie, finances, étapes)
- l'impact sur la qualité de vie de la personne en fin de vie et de ses proches
- le caractère novateur du projet et la plus-value par rapport à ce qui se fait déjà
- le potentiel du projet à devenir durable et à essaimer

Fonds Marianne et Jean Mechelynck

- le niveau de collaboration entre les différentes personnes gravitant autour du patient et la capacité à collaborer avec et autour du patient et ses proches autour d'un objectif commun à savoir la qualité de vie en fin de vie du patient et de ses proches

Une attention particulière sera accordée aux projets pour les personnes vivant à domicile et aux initiatives à l'attention de groupes cible plus vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées et les personnes isolées et aux initiatives qui tiennent compte des spécificités culturelles.

Montant

Le Fonds dispose d'un budget total de 100.000 euros pour cet appel. Le soutien pourra varier de 2.500 euros à 50.000 euros maximum. L'appel vise tant les petits projets locaux que des projets de plus grande envergure.

Le montant du soutien varie en fonction du public cible, du nombre de partenaires et de la couverture géographique. Le jury détermine le montant par projet sur base des résultats visés et d'un budget détaillé. Le budget peut être réparti sur plusieurs années.

Procédure

En cas d'intérêt de votre part, veuillez introduire une candidature en ligne sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin : <https://www.kbs-frb.be/fr> Votre candidature doit nous parvenir au plus tard le 30/01/2023. Les candidats reçoivent un accusé de réception. Les résultats du jury seront communiqués et les lauréats contactés vers la mi-mars 2023.

Les projets seront soumis à un jury indépendant. Le Comité de gestion du Fonds Marianne et Jean Mechelynck prendra la décision finale sur base du travail du jury. À la fin du projet, le promoteur de projet communiquera un rapport final.

Contact

Les questions générales et techniques peuvent être adressées au Contact Center – 02-500 45 55 – proj@frb-frb.be

Pour des détails plus spécifiques, veuillez contacter :

- Ilse Deblende, deblende.i@kbs-frb.be
- Bénédicte Gombault, gombault.b@kbs-frb.be

Fonds Marianne et Jean Mechelynck

Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure en Belgique, en Europe et dans le monde.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Notre vision pour l'avenir : ancrer nos activités à tous les niveaux en Belgique, continuer à positionner la Fondation Roi Baudouin sur la scène européenne et, à l'échelle internationale, devenir un acteur de référence de la philanthropie transfrontalière, notamment grâce notre "famille": KBFUS et KBF Canada, et notre partenariat avec Give2Asia.

Nous déployons des activités autour des programmes suivants au service de l'intérêt général :

- Justice sociale et pauvreté
- Santé
- Patrimoine et culture
- Engagement sociétal
- Afrique, Amérique latine, Asie
- Enseignement et développement des talents
- Europe
- Climat, environnement et biodiversité

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à nos nombreux donateurs pour leur engagement.

kbs-frb.be Abonnez-vous à notre e-news bonnescauses.be

Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Fondation Roi Baudouin, fondation d'utilité publique

Rue Brederode 21 1000 Bruxelles info@kbs-frb.be 02-500 45 55

Les dons à partir de 40 euros sur notre compte IBAN: BE10 0000 0000 0404 – BIC: BPOTBEB1 bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE